



3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon –
66 280 SALEILLES

Tél : 04.68.22.18.53 – Mail : contact@reart66.fr

Extrait de délibération du Conseil Syndical 66280 SALEILLES

Séance du Jeudi 26 Février 2026

Date de la Convocation au Comité Syndical	Nombre de conseillers Titulaires en exercice	Nombre de conseillers Suppléants en exercice	Présents	Procurations	Voix	Absents
20 février 2026	40	40	23	2	25	17

Délibération N° 2026 – 13

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six février, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, convoqué le 20 février 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

PMM CU : MME. Alexandra MAILLOCHAUD

MS. Modeste BOSQUE _ Michel CRETON _ Jean-Louis FOUR _ Rodolphe LAFFONT _ Jean-Charles MORICONI _ Théophile PARTINEZ _ Louis PUIG _ Gérard NOLLEVALLE _ Olivier RABAT _ François RALLO _ Jean-François REGNIER _ Max TIBAC

CC Sud Roussillon : MME Colette ROIG

MS. Robert DIAZ _ Jean-André MAGDALOU _ Jean-Jacques THIBAUT

CC Aspres : MME Maya LESNÉ

MS. Rémy ATTARD _ Patrick FRANÇOIS _ Philippe LEMAIGRE

CC ACVI : MME Maria CABRERA _ Annie PEZIN

Etaient absents et excusés :

PMM CU : MMES. Christine RODRIGUEZ _ Sara TOURNÉ

MS. Gilles CASAS _ Jean-François FABRE _ Georges PUIG

CC Sud Roussillon : MME Nathalie PINEAU

MS. Christophe MANAS _ Thierry DEL POSO _ Louis SALA _ Robert OLIVE _ René WALLEZ

CC Aspres : MME Luce FAXULA

MS. Francis AUSSEIL _ Luc DEVEZE _ Denis FERRER _ Patrick MAURAN

CC ACVI : M. Raymond PLA

Avaient donné procuration :

PMM CU :

CC Sud Roussillon : M. Robert OLIVE à Jean-André MAGDALOU

CC Aspres : M. Francis AUSSEIL à Rodolphe LAFFONT

CC ACVI :

Assistaient également à la séance :

MMES Sandrine BOSSOREIL _ Rosemary DROUILLOT _ Manuela PAGANO _ Lorie VERGNES.

MS. Philippe BRETEAU _ Christian DISLAIR _ Gilbert FANTIN _ Marc GIMBERNAT _ Stéphane LE COQ _ Edmond JORDA _

A été élu secrétaire de séance :

M. Rodolphe LAFFONT.

Désignation du secrétaire de séance

Dossier présenté par : François RALLO, Président

Il convient de nommer un secrétaire de séance qui assurera le compte-rendu des débats, conformément aux articles L. 2121-15 et L. 5211-1 du CGCT.

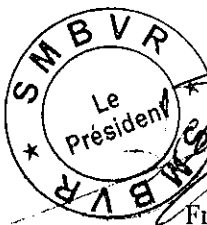
En conséquence, le comité syndical après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** M. Rodolphe LAFFONT en qualité de secrétaire de séance.

Pour : 25 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

 Le Président
François RALLO